

La formation infirmière

Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité. A l'hôpital public ou privé, en entreprise ou en libéral, toutes les formules offrent d'excellents débouchés professionnels.

L'infirmier exerce le plus souvent en milieu hospitalier, mais il peut également travailler en clinique privée, en maison de retraite, en centre de santé scolaire ou en entreprise, en centre de réadaptation, en structure d'accueil des personnes handicapées, etc.

Il peut enfin exercer en libéral, après un temps d'exercice en milieu hospitalier.

Le métier évolue vers un fonctionnement en réseaux avec les autres professions médicales et paramédicales : travailler ensemble veut dire aussi se former ensemble, c'est tout l'enjeu des formations que développe le C3S en formation continue.

Le métier évolue également avec un développement des soins indirects : dossier du patient, traçage des soins, administratif, etc. qui constitue la clé d'un parcours sécurisé pour le patient, la nécessité de former les futurs IDE aux outils informatiques (dossier de soins informatisés, mais aussi le bon usage des outils satellites).

L'impact du numérique va également se faire sentir (télémédecine, hôpital numérique, etc.). Tous ces points représentent un des éléments du projet pédagogique de l'IFPS.

- ▶ Des postes d'infirmiers coordonnateurs se développent : ils réalisent un travail de coordination, de management, de gestion des plannings, notamment dans les EHPAD, l'HAD, les réseaux, etc.
- ▶ Le développement de la chirurgie ambulatoire nécessite un enseignement initial des soins adaptés.
- ▶ La précarité de certains patients impacte également les pratiques et nécessite un accompagnement différent.
- ▶ Du fait de l'augmentation du nombre de patients souffrant de troubles psychopathologiques ou psychiatriques et du nombre de décès prématurés dans le Morbihan en particulier par suicide, il est important que l'infirmier renforce ses compétences dans ces domaines. La nécessité d'intégrer des profils de formateurs ciblés au sein de l'IFPS a été prise en compte depuis de nombreuses années, c'est pourquoi l'équipe pédagogique dispose de compétences ciblées (psychiatrie, gériatrie, urgences, court séjour).

Ces fonctions, intégrées dans le référentiel de formation, font partie des savoirs et postures professionnelles infirmiers.

En 2017, le taux régional de féminisation reste important et stable au fil des années (83%).

89% ont un emploi dont 31% un CDI. La majorité travaille à 100% (84%), un grand nombre travaille en Bretagne (71%). Un faible nombre avait un emploi avant la formation (33%).

Universitarisation des formations paramédicales

Ce qu'il est convenu d'appeler « l'universitarisation » des formations paramédicales, demeure un processus inachevé, qui recouvre plusieurs réalités et mobilise de nombreux acteurs : ministère de la santé et ministère de l'enseignement supérieur, conseils régionaux, instituts de formation et leurs gestionnaires publics et privés, établissements de santé de rattachement ou terrains de stages, universités.

L'universitarisation a été inaugurée pour la formation d'infirmier avec l'arrêté du 31 juillet 2009, et comprend notamment l'inscription dans le schéma LMD, avec la délivrance d'un grade de licence.

A ce stade, ces diplômes d'État sont toujours délivrés par le préfet de région, en pratique par les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).

Au plan pédagogique, l'université prend une place importante, via l'intervention d'universitaires ou d'enseignants agréés par l'université, à hauteur de 117 heures par an, la participation aux conseils des instituts et aux commissions semestrielles d'attribution des crédits européens.

L'IFPS de Lorient bénéficie actuellement d'une place privilégiée lui permettant de mettre en œuvre les 117 heures d'enseignements universitaires.

La difficulté tient plus du fait de l'accessibilité aux infrastructures universitaires (accès aux ENT, Service de santé, activité sportives universitaires...)

POUR EN SAVOIR PLUS...



Groupe Hospitalier
Bretagne Sud

Groupe Hospitalier Bretagne Sud

Horaires de l'accueil du Scorff :
7h45 à 19h du lundi au vendredi
10H à 18H les samedis, dimanches et
jours fériés

Standard : 02 97 06 90 90

5 Avenue de Choiseul
BP 12233 - Lorient cedex



NUMÉROS UTILES



CONTACTEZ-NOUS